

N°141  
Janvier 2020












# *La Lettre de Bricon*



Le corps des sapeurs-pompiers

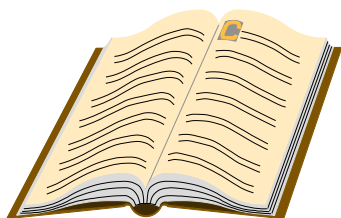
**Bulletin communal de liaison et d'informations**

# MEMENTO PRATIQUE

	Gendarmerie	03.25.32.90.16
	Pompiers	18
	SAMU	15
	Cabinet Médical Châteauvillain	03.25.32.95.50
	Groupe scolaire	03.25.31.09.82
	Centre de loisirs, cantine	03.25.31.08.74
	Médiathèque	09.64.45.07.03
	SDED 52	03.25.35.09.29
	Trésorerie de Châteauvillain	03.25.32.90.34
	CC3F	03.25.01.38.53
	Adresse mail : <a href="mailto:cc3f@wanadoo.fr">cc3f@wanadoo.fr</a>	
	Site internet : <a href="http://communaute decommunes des 3 forets.com">http://communaute decommunes des 3 forets.com</a>	
	Mairie Bricon	03.25.03.01.92
	Adresse mail : <a href="mailto:bricon.mairie@wanadoo.fr">bricon.mairie@wanadoo.fr</a>	
	Site internet : <a href="http://mairie-bricon.fr">http://mairie-bricon.fr</a>	

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BRICON

- Lundi de 17h à 18h30
- Mardi de 10h30 à 12h
- Jeudi de 17h à 19h



# Etat civil

## Nouveaux arrivants

Madame LAMBERT Marine, monsieur THEVENY Jordan, impasse du Château  
Madame HARRIET Allison, monsieur MOUGIN Jimmy, rue Maréchal Leclerc

*Bienvenue à ces nouveaux Briconnais...*

## Mariage/PACS

Madame CHEVALIER Cynthia, monsieur FEVRE David, le 6 janvier

*Félicitations aux jeunes pacsés...*

## Naissance

Louna, le 28 novembre, au foyer de monsieur Jordan THEVENY et de madame Marine LAMBERT

*Félicitations aux heureux parents...*

# Le mot du Maire

Chères Briconnaises, chers Briconnais,

Nous achevons les six années de ce mandat. Les prochaines échéances électorales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020 et permettront d'installer un nouveau conseil municipal pour une durée de six ans. C'est pour cette raison que ce mot du Maire aura des allures sobres, puisqu'en cette période préélectorale nous ne pouvons faire un bilan de l'année passée aussi bien dans les réalisations que dans les projets qui sont envisagés.

Je dirai juste que notre commune se porte bien et qu'il y fait bon vivre, et merci pour cette nouvelle tranche de vie qui se termine et qui en annonce une autre.

Il aura fallu de nombreuses collaborations, pour mener la commune là où elle est aujourd'hui et il en faudra d'autres, notamment avec l'intercommunalité.

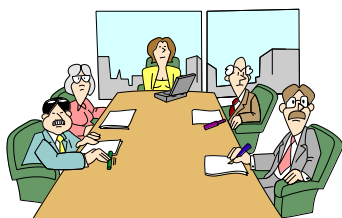
A ce titre, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette tâche. Nous avons obtenu le soutien des institutions pour réaliser nos projets. Alors, je remercie l'Etat, la Région ainsi que le Département pour leur participation dans notre vie locale et bien sûr l'ensemble des Briconnaises et des Briconnais.

Je souhaite à tous les habitants de BRICON une excellente année! J'espère que la commune continuera à vous apporter toutes les satisfactions possibles et que vous pourrez vous épanouir dans son environnement.

J'adresse mes meilleurs vœux à tous les agents de la commune et du SIVOM. Chaque jour, ils ou elles effectuent un travail de grande qualité, dans le but toujours essentiel de satisfaire les habitants de la commune.

Notre commune bénéficie d'une image dynamique, je félicite et remercie également chacun des artisans et commerçants qui créent notre tissu économique en exerçant sur notre territoire. Ils nous apportent des services de proximité vitaux ainsi que le lien social. Je leur souhaite une très bonne année 2020.

## Au conseil municipal



### Séance du 28 novembre 2019

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 28 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de madame Aline Bienaimé et de monsieur Roger Galan. Madame Adeline Bichotte était représentée par madame Christelle Devitry.  
Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry.

### Annulation de la délibération 2019-27 « stationnement rue de Rabamont »

Monsieur le maire présente au Conseil municipal un courrier reçu en mairie émanant de la Préfecture, suite à la délibération du 12 juillet 2019 relative au stationnement sur la parcelle D135 rue de Rabamont.

En effet, celui-ci nous informe que l'espace public est à la disposition de tous et, lorsqu'elle est autorisée, son occupation privative donne lieu au paiement d'une redevance.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas fixer de redevance, et donc de retirer la délibération n°2019-27 du 12 juillet 2019.

### Assurance statutaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**1/ APPROUVE** les taux et prestations négociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire avec YVELIN/CNP;

**2/ DECIDE** d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au contrat d'assurance groupe (2020-2023) et jusqu'au 31 décembre 2023, dans les conditions suivantes:

Type d'agents	Risques assurés	Franchise maladie ordinaire	Taux
CNRACL	Tous les risques	10 jours	4.85 pour 10 jours
IRCANTEC	Tous les risques	10 jours	1.01 pour 10 jours

**3/ Prend acte** que les frais engagés par le Centre de Gestion pour le compte de notre collectivité feront l'objet d'un remboursement au Centre de Gestion de la Haute-Marne prévu dans la convention jointe,

**Et à cette fin, AUTORISE** Monsieur le maire à signer le certificat d'adhésion ainsi que la convention à intervenir avec le Centre de Gestion dans le cadre du contrat groupe.

**Prend acte** que la Collectivité adhérente pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois avant la date anniversaire.

### **Affouages 2019/2020**

Dans le cadre de l'aménagement forestier, les parcelles n°11.3 et 12 doivent être exploitées en affouages pour l'année 2019/2020.

L'exploitation de la parcelle 11.3 consistera en la coupe de 93 arbres et de 426 perches et brins.

La parcelle 12, pour sa part, fera l'objet d'une régénération.

Le montant de la part d'affouage est unanimement fixé à 40 euros.

Les inscriptions en mairie s'effectueront du lundi 2 décembre au jeudi 19 décembre 2019 inclus aux heures de permanence.

### **Chèques cadeau du personnel**

Monsieur le maire propose au conseil de distribuer aux employés, comme l'an passé, des chèques cadeaux émis par l'UCIA dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le principe et définit trois tranches en fonction de la durée hebdomadaire de travail des agents:

- Inférieure à 12 heures: 30 euros

- De 12,50 heures à 24 heures: 60 euros
- Au-delà de 24 heures: 100 euros.

Pour les agents partis en cours d'année, et ayant travaillé dans la commune au moins 8 mois pendant l'année en cours, des chèques seront remis selon les conditions ci-dessus, et au prorata du temps passé au sein de la commune au cours de l'année civile.

Monsieur le maire est chargé de passer commande des chèques et de les distribuer aux agents concernés.

### **Questions diverses**

-Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à ce jour l'agence Century 21 a effectué 3 visites du logement sis 41, rue Maréchal Leclerc. Aucune suite favorable à l'achat de ce bien.

-Monsieur le maire fait un point sur le dossier concernant les eaux de ruissellement qui ont engendré deux déclarations de catastrophe naturelle sur la commune. La CC3F apporte un appui administratif et le Conseil Départemental son appui technique (réunion sur le terrain le 19 juin 2019) sur ce dossier pour les communes concernées: Bricon, Orges et Cirfontaines-en-Azois. A ce titre, une étude sera nécessaire sur ces trois communes d'un montant estimatif de 240 000 euros, et subventionnée à hauteur de 80 %. Le reste à charge étant de la responsabilité des communes concernées. Le cahier des charges est en phase de réalisation par le Conseil Départemental. Monsieur le maire rappelle que pour obtenir des subventions sur les travaux, ceux-ci doivent bénéficier obligatoirement d'une étude au préalable.

-Monsieur le maire communique à chaque conseiller le rapport d'analyse des offres suite au marché de recrutement d'un bureau d'études pour les travaux d'amélioration du réseau d'assainissement sur les domaines public et privé. Le choix du bureau d'études se fera lors d'un prochain conseil municipal.

-Monsieur le maire fixe avec le Conseil municipal une réunion de travail concernant le PLUi, et plus particulièrement les OAP (Opérations d'Aménagement Programmées). Celle-ci est fixée le lundi 9 décembre à 18h30 en mairie.



### **Séance du 17 décembre 2019**

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 17 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de madame Aline Bienaimé, de monsieur Franck Fabre et de monsieur Roger Galan. Madame Adeline Bichotte était représentée par madame Christelle Devitry.

Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry.



### **Désignation du maître d'œuvre pour la réalisation des travaux d'assainissement**

La commune de BRICON a engagé une réflexion sur l'assainissement du village depuis 2017 en réalisant un bilan du système d'assainissement des eaux usées afin de remédier à l'apport important d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement communal, ainsi que le problème structurel de son lagunage naturel.

Cette étude, menée par le bureau Euro Infra ingénierie entre 2017 et 2018, a permis la rédaction d'un programme de travaux hiérarchisés en domaine public et privé (réseau, station et branchements).

La commune de BRICON a sollicité la Direction de l'Environnement et de l'Ingénierie du Territoire (DEIT) du Conseil Départemental de la Haute-Marne, pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), réalisée par le bureau d'étude assainissement (BET) pour la désignation du maître d'œuvre.

Monsieur le président présente l'analyse des offres suite à l'appel d'offre publié le 15/10/2019 et clôturé le 15/11/2019 à 23h59.

- 4 candidats ont remis une offre technique et financière.

L'analyse des offres conduit à classer en première position, la proposition du Bureau d'études BEREST avec un montant de 42 707,75 € HT.

Monsieur le maire indique que les prestations du bureau d'études ainsi que les travaux pourront être subventionnés par l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Conseil Départemental, l'Etat et le GIP.

Monsieur le maire, propose de retenir le bureau d'études BEREST.

Après avoir pris connaissance de ces éléments, le conseil municipal:

- décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau d'assainissement communal (domaine privé et public) au bureau d'études BEREST;
- autorise Monsieur le maire à signer au nom de la commune la commande au bureau d'études BEREST, pour un montant de 42 707,75 € HT, et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement et à l'exécution des travaux;
- demande à Monsieur le maire d'inscrire ce montant au budget 2020 et de solliciter tous les financeurs pour l'obtention des subventions

### **Vente terrain à bâtir ZE 103**

Monsieur le maire expose au Conseil municipal la demande d'achat de terrain de monsieur Rémy ROMAIN et de madame Mandy ROUQUETTE pour la parcelle constructible ZE 103 (9 ares 35), située rue de la Créé au lotissement des Lisses.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe le prix de la dite parcelle à 30 000 euros TTC, et autorise Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la vente.

### **Tarifs des services**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme suit les prix des services communaux:

#### Concessions au cimetière

- Concessions trentenaires: 150€ (sans changement)
- Columbarium 15 ans: 300€ (sans changement)
- Columbarium 30 ans: 500€ (sans changement)

#### Location salle polyvalente

- Gratuité de location de la salle des fêtes pour les associations ayant siège dans la commune dans le cadre de leurs activités, ou des manifestations en faisant la promotion (sans changement)
- Associations n'ayant pas siège dans la commune mais dont les membres actifs résident sur celle-ci: 100€/an (sans changement)
- Location de la salle des fêtes aux autres personnes morales ou privées: 155€ pour une durée maximale de deux jours pleins (sans changement)
- Location de la salle des fêtes aux autres personnes morales ou privées: 80€ pour une manifestation d'une durée inférieure à une journée (réunion, repas,...) avec remise des clés d'entrée et de sortie effectuée le même jour, entre 8h et 21h (sans changement)
- Location de la vaisselle: 60€ (sans changement)

#### Tarifs eau et assainissement

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que les coûts concernant les redevances de modernisation des réseaux de collecte et de pollution domestique, fixées par l'agence de l'eau, ne sont pas connus à ce jour.

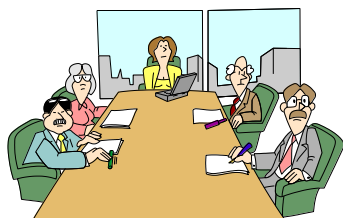
De ce fait, le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les tarifs du service annexe eau et assainissement (ceux-ci s'appliqueront jusqu'au prochain relevé prévu début avril 2020):

- Prix du m<sup>3</sup> d'eau: 1,48€
- Taxe d'assainissement: 0,55€/m<sup>3</sup>
- Redevance modernisation des réseaux de collecte: 0,185€/m<sup>3</sup> (fixée par l'agence de l'eau)
- Redevance de pollution domestique : 0,38€/m<sup>3</sup> (fixée par l'agence de l'eau)
- Entretien réseau de distribution: 27€/branchement/an
- Entretien réseau d'assainissement: 26€/branchement/an
- Ouverture de compte: 30€
- Clôture de compte: 35€



## **Questions diverses**

- Monsieur le maire informe le Conseil municipal de l'achat de matériel électroportatif (visseuse, disqueuse, perforateur, scie circulaire, scie sauteuse), d'un escabeau 8 marches et d'un compresseur pour l'atelier communal.
- Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'une réunion a eu lieu à la Préfecture de Chaumont le 15 novembre 2019 concernant les intempéries de juin 2018 pour lesquelles la commune avait fait une déclaration de catastrophe naturelle. Le montant des dégâts présentés au dépôt du dossier était d'un montant de 9.386 euros. Le montant théorique de la dotation de solidarité (en attente de la décision ministérielle) serait de 1.980 euros, et les financements complémentaires (DTER, Conseil Départemental et GIP 52) sont de 7.406 euros.
- Monsieur le maire informe le Conseil municipal que, suite à l'exercice qui s'est tenu au 61<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie le mercredi 27 novembre, un courrier de remerciement de la Préfecture a été reçu en mairie appréciant la disponibilité et l'engagement de celui-ci quant à la gestion de cet événement.
- Monsieur le maire informe le Conseil municipal que, suite aux nouvelles dégradations sur les barrières situées au carrefour RD 65 - RD 102, un dépôt de plainte a été effectué en gendarmerie ainsi qu'une déclaration de sinistre à l'assurance. La mairie est en attente d'un devis de la société COLAS pour la remise en état.
- Monsieur le maire informe le Conseil municipal que malgré la pose de panneaux à l'endroit des conteneurs, rue de la gare, les incivilités demeurent (dépôts de cartons vides, sacs en vrac ...) ainsi que des dépôts sauvages au niveau du passage à niveau, route de Braux-le-Châtel. Le Conseil ne peut que déplorer ces comportements.



### **Séance du 27 janvier 2020**

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 27 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de madame Aline Bienaimé et de monsieur Roger Galan. Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry.

## **Eau et assainissement-décision modificative-redevance pour la pollution d'origine domestique**

En prévision de la redevance pour la pollution d'origine domestique, sur le budget général 2019, monsieur le Maire propose au conseil la décision modificative budgétaire suivante:

Chapitre 011 - compte 61523 en dépenses - 1 000€

Chapitre 014 - compte 701249 en dépenses + 1 000 €

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette décision modificative

### **Adhésion à la charte du parc national des forêts de Champagne Bourgogne**

Vu le code général des collectivités locales;

Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles L331-2 et R331-10;

Vu le décret n°2019-1132 du 6 novembre 2019 créant le parc national de forêts;

Vu la saisine de M. le préfet de région en date du 18 novembre 2019;

Vu l'avis de la Communauté de Communes des Trois Forêts en date du 16 décembre 2019;

Après avoir pris connaissance de la charte du parc national de forêts annexée au décret précité, le conseil municipal décide d'adhérer à la charte du parc national de forêts.

Cette décision s'est effectuée avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### **Création de poste**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif, catégorie C, à compter du 1er février 2020 pour une durée hebdomadaire de 17H30/35H.

Monsieur le maire est chargé de signer tout document utile à ce sujet.

### **Vente de terrain à bâtir ZE102**

Monsieur le maire expose au conseil municipal une proposition d'achat pour la parcelle constructible ZE 102 (7 ares 77), sise rue de la Créé au lotissement des Lisses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix de la dite parcelle à 25 000 euros TTC, et autorise Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la vente.

### **Questions diverses**

- Monsieur le maire informe le conseil municipal que la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2017, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour la commune de Bricon, est de 463 habitants.

- Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une réunion dans le cadre de l'élaboration du zonage du PLUi aura lieu le jeudi 30 novembre 2020 à 16h à la CC3F. Pour information, suite à l'enquête publique concernant le Schéma de Cohérence Territoriale, la commission a émis un avis favorable assorti de recommandations au profit du SCoT.

- Suite à l'annonce de la fermeture du magasin PROXI, monsieur le Maire informe le conseil municipal des différentes phases engagées par la commune envers le gérant:

1. En juillet et août 2019, de multiples appels téléphoniques et mails répétés au gérant sans réponse de sa part.
2. Début septembre 2019, au vu de l'absence de dialogue, la commune a sollicité un huissier de justice par délibération du conseil municipal.
3. Le 19 septembre 2019, un procès-verbal de signification a été dressé par l'huissier, et délivré au gérant (avec duplicata destiné à la commune) avec un commandement de payer.
4. Le 15 octobre 2019, en l'absence de réponse de la part du gérant, le conseil municipal a porté en justice la procédure d'expulsion.
5. L'assignation au Tribunal a été transmise à l'intéressé.

- Monsieur le maire informe le conseil municipal que, suite à la relance de CASTEL BOULANGERIE concernant l'éventuelle installation d'un distributeur de pains, rue maréchal Leclerc, un mail lui a été adressé indiquant qu'une priorité était donnée à la réouverture du multiservices, mais que nous restions attentifs à sa demande.

- Monsieur le maire informe le conseil municipal d'un compte rendu d'entretien émanant de la fédération française de randonnées concernant le circuit des Terres Blanches. Dans un premier temps, la signalétique a été refaite sur tout le parcours et des travaux de débroussaillage plus importants seront à effectuer.

- Monsieur le maire informe le conseil municipal de la réception d'un courrier anonyme concernant le stationnement gênant dans le village. Bien conscient de la problématique, quelques règles de stationnement seront rappelées plus loin.

- Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'encaissement de deux chèques de 594 € et 572 € émanant de la société GROUPAMA, suite aux dommages sur les barrières de sécurité au croisement de la RD 65 et la rue Maréchal Leclerc.

- Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité par les Restos du cœur de la Haute-Marne pour la mise en place d'un centre itinérant afin de lutter contre l'isolement des personnes fragiles en milieu rural. A ce titre, il a reçu en mairie le président de l'association qui lui a présenté le projet avec la possible mise à disposition ponctuelle d'un local. Le conseil donne un accord de principe pour ce projet dans l'attente de la réception de la convention.

## **SIVOM des 3 B**

Le comité syndical du Sivom des 3B, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 27 novembre 2019 à 18h30. Etaient présents pour la commune de Bricon monsieur Franck Duhoux, président, et monsieur Etienne Henry. Pour la commune de Blessonville: madame Muriel Bougette et monsieur Jean-Louis Bresson. Pour la commune de Braux-le-Châtel: madame Martine Constant. Excusés: madame Magali Clause et monsieur Marcel Chalmet.

Secrétaire de séance: monsieur Etienne Henry

### **Décision modificatrice**

Dans le cadre de l'achat de matériels informatiques pour les classes de CM1-CM2, suite au plan ENIR2 (écoles numériques innovantes et ruralité) pour 11 300 euros, subventionnés à hauteur de 4.200 euros, un appel de fonds aux communes était nécessaire. Dans cet objectif, la décision modificatrice suivante a été prise par le comité syndical:

- au compte 023: + 7.100 euros
- au compte 74741: + 7.100 euros
- au compte 0.21: + 7.100 euros
- au compte 1328: + 4.200 euros
- au compte 2183: + 11.300 euros

### **Indemnités du receveur public**

Le comité syndical attribue à Monsieur le receveur de la trésorerie de Châteauvillain la somme de 219,75 euros à titre d'indemnité de conseil et la somme de 30,49 euros à titre d'indemnité de budget.

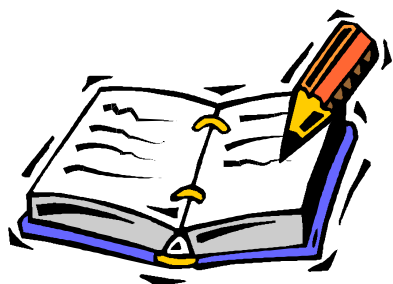
### **Renouvellement des contrats statutaires par le Centre de gestion**

Le conseil syndical accepte la proposition du centre de gestion de renouveler pour 4 années, à compter du 01.01.2020, les assurances statutaires du personnel du SIVOM, passé avec l'Ircantec et le CNRACL. Ces assurances concernent la couverture des arrêts maladie.

### **Chèques de fin d'année au personnel**

Comme chaque année, le comité syndical attribue au personnel du SIVOM des 3B des chèques cadeaux UCIA, à savoir 30 euros pour une durée de travail inférieure à 12 heures hebdomadaires, 60 euros pour 12 à 24 heures hebdomadaires et 100 euros pour une durée du travail supérieure à 24 heures.

Le comité syndical rappelle sa délibération prise antérieurement concernant la réduction de ces sommes en cas d'absences, de fin ou de début de contrat: -50% si plus de 90 jours non travaillés sur l'année et -100% si plus de 180 jours non travaillés.



## **Infos pratiques**

### **Inscriptions listes électorales**

Comme pour les élections européennes, les listes électorales sont extraites du répertoire électoral unique (REU). Les personnes qui souhaitent s'inscrire

sur les listes en vue de participer au scrutin des élections municipales peuvent déposer leur demande **jusqu'au 7 février 2020.**

### **Obligation de déneigement**

Chaque particulier est responsable du déneigement du trottoir situé devant sa propriété. En effet, en cas d'accident, sa responsabilité peut être mise en cause.

Il est important de laisser le caniveau libre, et de veiller à ne pas entasser de neige sur les regards d'égouts, devant les bouches à incendie ou bien sur les avaloirs.

### **Stationnement**

BRICON ayant un profil de « village rue », notamment rue Maréchal Leclerc, nous sommes confrontés à un accroissement du stationnement des véhicules qui gênent dans leur vie quotidienne les Briconnais. Le problème venant à s'amplifier, nous souhaitons rappeler quelques règles :

- Il est évidemment interdit de se garer devant des bateaux, mais on évitera aussi de stationner en face des bateaux afin de ne pas gêner les sorties des riverains.
- Sur les trottoirs, même si certains sont assez larges, le stationnement est interdit à proximité des intersections de routes rendant la visibilité insuffisante.
- De même, le stationnement est interdit dans les impasses.
- Il est interdit de laisser en stationnement ininterrompu un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours.
- Nous insistons, pour que les Briconnais ayant des garages ou des parkings privés (mis à disposition par les bailleurs) les utilisent au lieu de laisser leur voiture dans la rue.

Ces petits efforts supprimeront une partie des problèmes de stationnement dans le village et seraient un gage de sécurité. vis à vis des risques de vol et de détérioration.

### **Chiens Aboiements**

Une recrudescence d'aboiements a été relevée dans le village ces derniers temps.

Nous invitons les propriétaires de chiens de prendre toutes précautions pour empêcher les animaux de troubler le voisinage par leurs aboiements.

### **Commerces**

*Proxi* (Voir conseil municipal du 27 janvier, questions diverses).

Tout d'abord, toute l'équipe de *l'Europe* vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Un nouveau service est disponible dans notre établissement. En effet, vous pouvez désormais vous soulager de la difficulté informatique pour changer de carte grise car vous pourrez maintenant faire cette démarche chez nous et nous nous occuperons de tout. Nous sommes agréé service "Dépôt carte grise".

Côté évènement: le 25 janvier, notre soirée Cabaret Transformiste avec "Les Talents aiguilles" vous ont émerveillés pour la troisième fois avec un nouveau spectacle.

Vous pourrez célébrer La Saint-Valentin le 14 février et 15 février, sur réservation uniquement. Nos menus « spécial amoureux » seront bientôt disponibles.

Le *11 avril* une nouveauté: Soirée Dictée Coquine; soirée réservée aux adultes, venez vous prendre au jeu d'une dictée sensuelle, de quoi peut être vous faire un peu rougir, le tout dans la bonne humeur et la convivialité. Une soirée pour une nouvelle expérience. Le menu sera disponible début mars.

Le *16 mai*, nous organiserons une soirée POP/ ROCK avec le groupe Mister Two.  
Réservez vos dates!

Nous vous proposons, toujours sur réservation, des plats « traiteur » le *mardi et vendredi* :

- Saucisse de Morteau crème d'ail, flageolet et haricots verts: *4 février*
- Tête de veau, sauce gribiche, pommes vapeur: *7 février*
- Bourguignon de bœuf, pâtes : *11 février*
- Soufflé de poissons au saumon fumé, endives braisées : *14 février*
- Jambon braisé sauce au porto, pommes sautées : *18 février*

## Souvenir Français

Le bilan de l'année vient d'être fait. En effet, la comptabilité qui, jusqu'à présent, se clôturait au mois d'octobre est maintenant calquée sur l'année civile.

Le Souvenir Français termine l'année 2019 avec le sentiment d'un bon travail accompli.

Tout d'abord, le renouvellement du parc des petits drapeaux réservés aux enfants: coût 450 €.

L'achat des fleurs et des bougies déposées sur les tombes ou sur les monuments: coût 300 €. Ensuite plusieurs tombes de soldats Morts pour la France ont été réhabilitées et nettoyées, en particuliers deux tombes à Dinteville pour un coût de 500 €.

Le monument aux morts d'Essey-les-Ponts a été rénové: coût 950 €

Et pour couronner le tout, la dotation au Délégué Général Départemental: coût 545 €.

Plus tous les "à-coté" pour l'Assemblée Générale départementale que nous avons organisée à Blessonville.

Le trésorier s'arrache les cheveux! Heureusement que vous êtes là, chers adhérents qui nous fournissez, par votre générosité, un peu plus de 1000 € et vous, les Conseillers municipaux du canton, qui nous allouez 865 € de subvention (dont 100 € de la commune de Bricon).

Le bilan précis et notre plan d'action pour 2020 sera fourni lors d'une l'assemblée générale départementale donnée au niveau de l'arrondissement de Chaumont qui devrait se tenir au mois de mars ou d'avril et à laquelle seront conviés les membres adhérents ainsi que les autorités communales, cantonales et départementales.

En tous cas soyez tous remerciés pour votre patriotisme et votre générosité. Bonne année à tous.

# Club de l'amitié des 3 B

*Mercredi 18 décembre* après-midi s'est tenue la dernière séance récréative du Club de l'amitié des 3B : 14 personnes étaient présentes.

Comme à chaque fois, dans une excellente ambiance, les membres ont joué à des jeux de société, au scrabble, au tarot jusqu'à 16h30 puis ce fut la collation, très copieuse en ce temps d'avant fêtes.

Nos émérites pâtissières (Marie, Simone, Jacqueline et Elisabeth) s'étaient misent en quatre pour élaborer les délicieuses bûches de Noël;

Evidemment nous n'avons pas oublié de trinquer à cette fin d'année en levant nos verres de "pétillant" rosé. Nos pensées allaient à celles et ceux qui, malades ou empêchés, n'ont pas pu venir parmi nous.

Andrée, Marie et Simone ont procédé à la distribution de cadeaux. Les hommes ont eut droit à une chopine de bon vin et chaque dame à un très joli sac à pâtisserie confectionné par Andrée.

Vers 18 heures, chacun a pris congé en souhaitant aux autres de passer de bonnes fêtes de fin d'année et en se donnant rendez-vous pour la prochaine séance qui a eu lieu à Blessonville le 8 janvier, encore l'occasion de se souhaiter les vœux dans une ambiance chaleureuse.

D'ailleurs je pense me faire l'écho de nos chères responsables du club en transmettant leurs vœux à toute la communauté des 3B.





# La Via Francigena

La Via Francigéna va bien, merci! Voilà ce que l'on dit au public curieux ou à l'autorité locale qui nous interroge sur le fonctionnement de notre association. Jeune association faut-il préciser qui, depuis seulement 2017, a pris en main la gestion de la partie de ce chemin de pèlerinage qui traverse notre zone des 3B.

Les pèlerins sont de plus en plus nombreux et le local qui sert d'hébergement à Blessonville (Maison des pèlerins) ne désemplit plus pendant la période de passage.

Du 8/6/2019 au 25/10/2019 on compte 23 occupations allant de 1 à 6 pèlerins de toutes nationalités (Australien, Américain, Belge, Allemand, Suisse, Danois, Suédois, Anglais, Hollandais, Espagnol et même... Français).

Une bonne gestion particulière du local permet de rester strictement à l'équilibre financier grâce à la location et la vente de quelques produits (complément de nourriture principalement).

Après la pause hivernale, les passages vont certainement reprendre à partir de mars ou d'avril.

Justement, nous ferons notre **Assemblée Générale le 20 mars** où vous aurez les comptes rendus moraux et financier de l'année écoulée et les prévisions d'activité pour 2020.

Une marche est déjà prévue avec l'association locale de **Bar-sur-Aube le 18 avril** (à confirmer). La nôtre, traditionnelle, sera le **30 mai** et s'intitulera "**La Marche de la Renne**" mais on en reparlera plus tard.

En tout cas, toute l'équipe du bureau de l'association VFVS adresse à ses membres ses **vœux de Bonne Année**, ainsi qu'aux habitants, maires et conseillers municipaux qui nous soutiennent efficacement dans notre action.

## A la médiathèque

En 2020, la Cité du Temps Libre continue de diversifier son offre. En effet, le jeu vidéo a pris ses marques à la médiathèque en fin d'année dernière, en proposant le prêt de jeux vidéo pour les différentes plates-formes du moment, ainsi qu'en mettant à votre disposition des consoles à jouer sur place. En ce moment (et jusqu'à mi-mars), venez jouer à la Wii U de Nintendo, prêtée par la médiathèque départementale avec de nombreux jeux pour tous. L'année 2019 a pris fin avec des Nintendo 3DS qui ont fait le bonheur des petits habitués de la médiathèque.

Parallèlement, la Cité est toujours à la page concernant la lecture (renouvellements fréquents des livres, réservation de documents, portage à domicile ...), passages réguliers du Médiabus pour le remplacement des CD et des DVD, petites animations ponctuelles etc.





L'espace Jeux de Société a été complété de nouveaux jeux rapides et faciles pour les plus jeunes (Crazy Cups, Bazar Bizarre, Rush Hour, Logikville, Fais ta Valise etc.), ainsi que d'autres jeux comme Miniville, Minuit Meurtre en Mer, Jet Lag ou encore Kontour, par exemple.

Dessinez, devinez, enquêtez, rigolez... Bref, venez passer d'agréables moments en famille ou entre amis, autour d'un p'tit café!

### **STATISTIQUES DE L'ANNEE 2019:**

Au cours de l'année passée, vous avez emprunté, côté adultes:

- 330 romans, dont 105 policiers et 61 SF.
- 66 documentaires
- 191 BD
- 99 CD et 143 DVD

Et, côté enfants:

- 174 romans
- 468 albums illustrés et contes
- 55 documentaires
- 178 BD
- 20 CD et 75 DVD

Vous avez bu 57 cafés ou thés, et avez bénéficié 3 fois du service de portage à domicile.

### **PROJETS 2020:**

Mise en place de bénévolat ponctuel ou régulier autour des animations ou de la déco de la médiathèque par exemple, n'hésitez pas à faire connaître votre disponibilité si vous le souhaitez, vous avez peut-être un talent caché qui mériterait d'être connu dans le village (musique, chant, dessin, petit bricolage, art divers, littérature, théâtre etc.) ou des idées à proposer.

Il est également possible de m'accompagner à la Médiathèque Départementale (livres) ou au Médiabus (CD et DVD), si vous souhaitez prendre la main en partie sur le choix des documents à renouveler.



### ***Prochain passage du Médiabus à Bricon le 14 février de 9h à 11h:***

*N'hésitez pas à vous manifester à l'avance si vous souhaitez participer au renouvellement des disques (une seule personne peut m'accompagner).*

Enfin, dans le but d'améliorer l'accueil et l'offre, de nombreuses journées de formations sont prévues cette année, dont certaines impactant directement l'ouverture de votre médiathèque. Ainsi, plusieurs fermetures sont à noter: les **lundis 2 et 23 mars**. Les dates suivantes vous seront précisées dans le prochain numéro de La Lettre de Bricon.

La médiathèque sera également fermée pour congés le **MERCREDI 26 FEVRIER**.

## INFORMATIONS DIVERSES ET RAPPEL DES HORAIRES ET DES COORDONNEES

L'année commence avec 190 lecteurs inscrits, dont 18 seniors et 119 enfants, à qui je souhaite mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2020, ainsi qu'à tous les Briconnais.

La Cité du Temps Libre vous accueille :

- lundi de 10h à 12h
- mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- samedi de 10h30 à 11h30\* et de 14h30 à 16h30

*\*1er samedi du mois uniquement*

**Téléphone : 09 64 45 07 03 – Page Facebook: Médiathèque Bricon 52**



## Au Club info

Toujours implanté à la mairie de Blessonville, le Club se sent profondément "troisbésien" donc Briconnais.

Bon an, mal an, on compte une dizaine d'élèves à chaque session (neuf cette année).

Bien entendu, un petit repas de Noël a réuni les élèves et l'instructeur (c'est un ancien militaire) en comité restreint. D'autres récréations sont à venir, plus étoffées, mais ne nous étendons pas sur ces moments de détente et revenons à nos moutons. Les cours du 1<sup>er</sup> trimestre ont porté sur Windows 10, sur la messagerie et sur les programmes accessoires de Windows.

Le 2<sup>ème</sup> trimestre commence en fanfare puisque nous étudions les possibilités de traitement audio (téléchargement, traitement, enregistrement des musiques et des sons) et la fabrication de petites vidéos à caractère familial (Editeur vidéo de Windows). Nous allons aussi nous attaquer à l'imagerie numérique (prise de vues, colorimétrie, retouches d'images, incrustations).

Le 3<sup>ème</sup> trimestre n'est pas encore bien défini mais on se servira forcément de l'imprimante 3D que nous avons acquise il y a 3 ans.

Comme le cours est découpé en phases spécialisées, il n'y a pas d'inconvénient à ce que quelqu'un vienne se raccrocher en cours de route, à condition, bien sûr qu'il possède les notions acquises au 1<sup>er</sup> trimestre. **Bonne année!**

## A l'école

Depuis le mois de novembre, les élèves du CP au CM2 se rendent chaque mardi après-midi à la piscine Gagarine de Chaumont. Grâce à l'implication du SIVOM des 3B dans les transports et la location de bassin, ils bénéficient de onze séances de natation et espèrent obtenir leur Attestation du Savoir Nager.



Cette année, des rencontres de gymnastique vont également être organisées le 6 février, au gymnase du collège de Châteauvillain. Les élèves de CE et de CM s'y rendront pour présenter leurs enchaînements de gymnastique au sol et découvrir différents ateliers en compagnie d'autres classes d'élémentaire et de sixième.

Dans le cadre du projet « Ecole et cinéma », les GS-CP et les CE iront voir « Le kid » de Chaplin alors que les CM verront « ET, l'extraterrestre » de Spielberg.

Les classes se rendent également régulièrement au Nouveau Relax de Chaumont pour assister à des représentations. Ainsi, les GS-CP ont vu « Swing museum » en décembre et les CM « Oh boy ! » en janvier. Pour les PS-MS, il faudra attendre le 30 janvier pour assister à « En un éclat ». Ces sorties sont possibles grâce à la prise en charge des transports et d'une partie des places par l'association de parents d'élèves Les p'tits loups.

L'association a également offert aux élèves de l'école un très beau spectacle « Le Noël de Saperlipopette » ainsi qu'un goûter. Le Père Noël est même venu à l'école avec plein de cadeaux pour toutes les classes.

En janvier, tous les élèves bénéficieront d'une animation de l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) sur les bons comportements et les dangers des transports en car. Ils pourront réaliser des exercices d'évacuation d'urgence en toute sécurité.

## ***LES SERVICES DU SIVOM DES 3B***

### **HORAIRES**

<b>Accueil périscolaire</b>	<b>Restauration</b>	<b>Vacances</b>	<b>Mercredis</b>
7h30 à 9h00 17h00 à 18h30	12h00 à 14h00	8h00 à 12h30 13h30 à 18h30  Fermeture en août	7h30 à 12h30 13h30 à 18h30

### **AU PROGRAMME 2020**



⇒ Un menu végétarien par semaine pour augmenter la consommation de protéines végétales et équilibrer l'élevage animal et la production végétale (légumineuses et céréales). Les enfants vont pouvoir découvrir des menus

100% végétariens!

⇒ Thématique des vacances d'hiver - 1ère semaine: paysage d'hiver  
- 2ème semaine: le cirque en folie

⇒ Participation à la cavalcade à Bricon le samedi 19 mai 2020



## ANIMATIONS

✓ *Mercredi 18 décembre 2019*, nous avons bouleversé notre programme pour nous rendre au cinéma pour regarder le dessin animé *le Crystal magique*, aller visiter au SIGNE (le centre national du graphisme) une exposition avec une visite guidée pour les enfants sur le design graphique et textile. Puis pour finir nous avons passé un agréable moment aux silos à regarder, lire et écouter des histoires de Noël.

✓ *Lundi 20 janvier 2020*, nous avons participé après le repas à la mission sourire. Comme les enfants se lavent les dents tous les jours après le repas, il était important dans la suite pédagogique de les sensibiliser concernant leur hygiène dentaire. Ce kit a été conçu par des médecins, dentistes et infirmières afin de sensibiliser les enfants pour apprendre à bien se brosser les dents. Les enfants ont donc reçu un cahier d'activités et un dentifrice.

## INFORMATION

L'accueil de loisirs cherche un animateur BAF A avec expérience pour venir compléter notre équipe d'animation durant l'ouverture du mois de juillet 2020. Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur CV à la mairie de Bricon ou dans la boîte aux lettres du centre de loisirs, à l'école.

**L'équipe d'animation vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2020 !**



# Les P'Tits Loups

Pour commencer ce premier article 2020 dans le journal de Bricon, tous les membres de l'association des P'tits Loups vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En ce qui concerne les manifestations 2019, nous avons été obligés d'annuler la bourse aux jouets début décembre, seuls 5 exposants s'étaient manifestés. Ce n'est pas sans regret que le choix fut pris, car nous savons que c'est toujours un manque à faire profiter aux élèves.

L'association leur a offert un joyeux Noël, avec un spectacle à la salle des fêtes, un goûter de Noël à l'école, et la venue du Père Noël chargé de cadeaux, cadeaux pédagogiques et éducatifs qui restent dans la structure scolaire. Nous remercions la gentillesse de M. D qui a offert de son temps et accepté de porter le costume rouge et blanc pour le plus grand plaisir des enfants.

Après des vacances plus ou moins reposantes, retour des élèves à l'école, où ils ont pu déguster la galette, choisir reines et rois parmi un large panel!!!

Nous profitons du journal pour dire un grand merci à Aurore et à Stéphane qui, cette année encore, nous ont fait profiter de leur cuisine pour offrir ces galettes chaudes aux enfants.

Pour les manifestations 2020, place à la première, le **14 mars 2020**, avec un loto qui aura lieu à la salle de la **Dhuys à Orges**. Toujours par nécessité de place, d'accès aux personnes à mobilité réduite, nous optons pour une salle extérieure à Bricon. N'hésitez pas à réserver votre soirée pour une manifestation réussie, au profit des élèves, et à en parler autour de vous. Ouverture des portes à 19h, début des jeux 20h.

Pour réserver, Mme Zehr au 06.69.09.95.20 ou Mme Marchand au 06.89.01.28.82. Restauration et buvette sur place. A très bientôt à Orges.



## USB

Pour commencer, les membres du bureau souhaitent une bonne et heureuse année 2020 à tous les adhérents, les bénévoles, les supporters et à l'ensemble de la population briconnaise!!!

C'est l'heure du bilan de mi-saison.

Les jeunes lionceaux U7 de Jérôme Baës et de Benjamin Babouot, multiplient entraînements et plateaux, de beaux progrès sont constants, reste à parfaire le jeu collectif pour préparer les tournois de fin d'année.

Les U9, sous la houlette de Antoine Buneaux et de Réналd Poinsel, ont un fort potentiel, de bonnes individualités mais, comme pour nos U7, cela manque de collectif. Nous connaissons donc le point à améliorer pour la seconde partie.

La jeune équipe féminine joue en moitié tous les samedis avec les U9 et participe également aux rassemblements féminins organisés par notre district. Cela faisait partie des objectifs du club, maintenant que l'équipe est en place, à nous d'attirer des filles pour nous rejoindre afin de préparer une équipe à 8 dans les deux ans. Christelle Arnaud, la responsable de l'équipe fait un bon travail avec ses jeunes joueuses, elles progressent relativement vite et ont l'air heureuses sur le terrain. De bon augure pour la suite.

Les U11 de Jonathan Girouard empilent les buts contre les équipes plus faibles et rivalisent sérieusement avec les gros clubs. Cette génération s'appuie sur trois éléments vraiment prometteurs, le travail du coach pour cette seconde phase sera d'arriver à élever le niveau des autres joueurs pour préparer une équipe qui évoluera l'année prochaine en U13 avec seulement des premières années. Pour cette seconde phase, l'équipe rencontrera des équipes des secteurs Nord et Sud tous les quinze jours pour défier les meilleures formations haut-marnaises.

Les U13 de Carlo Sacco et de Julien Fraiseau terminent leur championnat à la seconde place, toujours avec ce même groupe composé de filles et de garçons. Personne ne lâche dans cette génération. Tous ces jeunes sont fidèles à leurs coachs et ils travaillent ensemble depuis un bon moment. Il y a du bon travail de fait et le souhait du responsable de l'école de foot est de faire monter cette même génération en U14 avec bien sûr des recrues. Mais oui c'est l'objectif de la future saison.

L'équipe féminine senior enchaîne les succès, elle termine à la 1ère place de son championnat, un grand bravo à toutes les joueuses.

L'équipe senior se classe 3ème à la trêve avec des regrets sur quelques matches perdus contre des équipes largement prenables. L'équipe est assez jeune à l'image de deux joueurs sortis de l'école de foot, Quentin Mourot et Efflam Bienaimé. Cela est très positif pour les années à venir. Mais dans le jeu et dans l'impact, il y a du boulot, l'équipe veut aller trop vite de l'avant lorsqu'elle a le ballon et on en perd le fil conducteur. Etre patient, faire du jeu doit-être le maître mot tout en ayant l'agressivité nécessaire pour le jeu en seniors. Le coach Benoît Collier est là pour faire changer les mentalités des jeunes et arriver à trouver un collectif huilé et sans faille pour emmener l'équipe à un niveau supérieur, peut-être pas pour cette année mais c'est un projet à court terme.

Pour ce qui est de nos festivités:

-un repas tartiflette est prévu le *1er février*. Venez enflammer la dance floor à nos côtés.

Renseignements ou inscriptions Yann Rodrigues 06.31.75.21.91 ou Franck Fabre 06.82.30.36.27

-Le « tournoi jeunes » est programmé pour le *1er et 2 mai*.



-Le Feux de la Saint-Jean, à cette heure rien n'est arrêté. Une réunion sera organisée prochainement pour savoir si nous aurons assez de bénévoles et de personnes motivées pour faire perdurer cette énorme et magnifique manifestation.

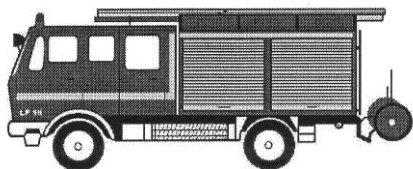
Briconnaise, Briconnais on compte sur vous!!!!

Nous remercions tous nos sponsors pour la création de notre calendrier, pour leur aide financière. Sans vous, nous ne serions rien. Merci également à toutes les personnes qui nous ont ouvert chaleureusement leurs portes durant la distribution.

Nous souhaitons une belle année à toutes nos joueuses et joueurs, beaucoup d'émotions pour les éducateurs, du fair-play, de l'abnégation, du travail et surtout beaucoup de moments de joie sur et en dehors du terrain.

**ALLEZ USB!**

## Chez les sapeurs-pompiers



Le chef de centre, l'adjudant Julien Fraiseau, et toute son équipe souhaitent une bonne et heureuse année à tous les habitants de Bricon et à leur famille, et nous vous remercions pour l'accueil chaleureux reçu lors de notre passage pour les calendriers.

Le 7 décembre, le centre d'incendie et de secours a célébré la sainte patronne des pompiers, la Sainte Barbe. A l'occasion, une cérémonie a eu lieu au CIS de Bricon, en présence du Lieutenant Louvet représentant le SDIS, de Madame Lavocat, conseillère départementale, de Monsieur Duhoux maire de Bricon, des anciens sapeurs pompiers et des conjoints des sapeurs pompiers.

Au cours de cette cérémonie, le chef de centre est revenu sur l'année 2019. Nous avons réalisé 80 interventions dont 57 secours à personne, 16 incendies et 6 opérations diverses. Depuis le 1er janvier 2020 nous avons réalisé 8 interventions, 4 secours à personne et 4 feux.

Le sergent Galan Roger a reçu la médaille d'or pour 30 ans de service et la première classe Déchanet Bérandère la médaille de bronze pour 15 ans de service.

A l'issue des différents discours, le Lieutenant Louvet a remis officiellement les clés du nouveau camion incendie.

Puis les sapeurs pompiers se sont retrouvés autour d'un bon repas au restaurant du village.

### **RECRUTEMENT:**

Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier ou si vous voulez visiter le centre de secours. Vous pouvez contacter le chef de centre, Julien Fraiseau au 06.10.07.92.62 ou par mail [bricon@sdis52.fr](mailto:bricon@sdis52.fr).

# Un peu d'histoire

## A propos de l'église de Bricon

1). Entre 1162 et 1685, de nombreux procès freinent la reconstruction des églises dès le lendemain de la guerre de Trente ans (conflit politique et religieux qui déchira l'Allemagne de 1618 à 1648, né de l'antagonisme qui opposa les princes allemands protestants et l'autorité impériale catholique et qui prit une ampleur européenne du fait de l'intervention des grandes puissances européennes). Les enquêtes n'ont fait qu'allonger les délais pour résoudre les différends à propos des contributions respectives. Les paroisses sont en conflit avec les chanoines par leur communauté d'habitants ou leur décimateur (celui qui avait le droit de prélever la dîme paroissiale). Les réparations des chœurs des églises de Bricon, d'Hortes, de Maulain, d'Orbigny-au-Mont et de Récourt ont occasionné bien des migraines aux obédiences (obéissance à un supérieur hiérarchique) chargées de vérifier la quote-part des uns et des autres. A l'été 1683, les chanoines, informés du refus de Nicolas Raillard, natif de Bricon, curé du même lieu ( de 1671 à 1719, année où il meurt et où il fut inhumé dans l'église en la chapelle Saint-Joseph, faite et fondée en 1651 par son prédécesseur, Messire Claude Chrestien, curé de Bricon de 1630 à 1671), de procéder aux réparations du chœur:

*« Messieurs ont prié messieurs du chartier (gardien des chartes, titres, etc. ) d'y chercher dans la liste de Bricon ce qui pourrait concerner les dîmes dudit lieu au sujet des réparations du chœur de l'église dudit Bricon pour voir ceux qui en seraient tenus d'en conférer à messieurs les chambriers (intendants d'une grande maison) et obédienciers (religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire) pour faire consulter cette affaire à monsieur Petit, avocat à Dijon, et savoir si les dîmes de vin qu'il reçoit aux réparations ne passent pas pour gros dîmes pour ensuite assigner le curé dudit Bricon aux requêtes du palais de Dijon pour l'obliger à contribuer (par moitié barré) suivant les dîmes qu'il reçoit aux réparations du chœur de ladite église, 15 juillet 1683 ».*

L'affaire, portée devant le Parlement de Dijon, se conclut pourtant par l'homologation d'un traité entre les deux parties et, finalement, le 31 décembre 1685, les chanoines ont résolu d'envoyer pouvoir à monsieur le curé de Bricon pour faire faire les réparations nécessaires dans le chœur de l'église jusqu'à la somme de 210 livres dont la compagnie est tenue pour moitié, à savoir 105 livres.

2). Le dimanche 15 février 1903 avait lieu l'inauguration d'un nouveau chemin de croix, 14 stations en bas relief en l'église Saint-Pierre-es-Liens de Bricon, sorti des ateliers de monsieur Nicot, à Vendoeuvre-sur-Barse, Aube, ateliers comme l'a si bien dit l'orateur « ...dont la réputation n'est plus à faire ». La cérémonie, présidée par Alphonse Champion, curé d'Orges (de 1892 à 1910) délégué par Monseigneur Sébastien Herscher, évêque de Langres (de 1900 à 1911), laissa un bon souvenir aux paroissiens de Bricon, où Pierre Régnault, curé du village (de 1899 à 1904) et Benjamin Paquis, curé de Cirfontaines-en-Azois (de 1900 à 1910) ont également pris la parole.

3). Le vendredi 14 août 1903 au soir, un violent orage éclata sur Chaumont et ses environs. La foudre tomba en plusieurs endroits et incendia des meules de paille, notamment dans la plaine entre Montsaon et Valdelancourt, frappa, au cours de cette pluie de feu, la flèche du



clocher de Bricon dont elle lança les ardoises à une distance de 100 mètres. Dans l'église, le fluide a suivi le fil auquel était suspendu un lustre et a réduit celui-ci en poussière, brisant en outre des corniches de l'église. Le feu s'est déclaré dans le clocher et, grâce à la rapidité des secours apportés par les pompiers de Bricon et par le personnel de la gare, ce commencement d'incendie fut rapidement maîtrisé.

#### Références

- les Cahiers haut-marnais, n° 289 (2ème trimestre 2018)
- la Semaine religieuse du 21 février 1903
- la Semaine religieuse du 22 août 1903
- les archives de l'évêché
- la Haute-Marne de l'abbé Roussel
- le Petit Robert des noms propres